



**Nous recrutons**  
**un.e Educateur.rice - Service Logement H/F/X (niv. C)**  
**à temps plein (CDI clause résolutoire)**  
**Réf. 2024/106**

Le CPAS d'Anderlecht offre un soutien et un accompagnement aux anderlechtois les plus fragilisés, sous diverses formes telles qu'aides financières, matérielles, conseils juridiques, accompagnement socio-professionnel, activités culturelles, etc.

Il vise à amener les bénéficiaires vers une autonomie maximale, en partant de la prise en compte de la situation personnelle de chacun.

### **LE SERVICE**

Le Service Logement fait partie du Pôle Émancipation Sociale et Professionnelle (PESP). Le service regroupe des questions spécifiques liées à l'hébergement d'urgence, aux expulsions, aux sinistres, à l'insalubrité, aux violences conjugales, aux marchands de sommeil, mais également à l'aide pour devenir propriétaire, à la gestion des tables du logement, des logements du transit du CPAS, etc.

### **VOTRE MISSION**

- Vous assurez un travail d'accueil, d'écoute, de guidance et d'accompagnement du public cible (en rupture, sans-abri, mal logé)
- Vous favorisez sa resocialisation et son autonomisation, aussi bien dans les locaux du CPAS qu'en rue, tout en assurant le lien avec les autres services, qu'ils soient internes ou externes
- Vous analysez et déterminez les actions à prendre, ainsi que les évolutions et indicateurs de gestion, que vous veillez à transmettre aux personnes concernées (assistants sociaux, pouvoir organisateur, ...)

### **VOTRE PROFIL**

- Vous disposez d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou assimilé
- Vous êtes familiarisé avec le fonctionnement des CPAS, des réseaux associatifs et sociaux
- Vous avez des connaissances des réglementations et législations en lien avec le domaine d'activités
- Vous êtes capable d'utiliser MS Office et êtes disposé à apprendre d'autres applications informatiques
- Vous parlez français et/ou néerlandais (en possession du brevet Selor ou disposé à l'obtenir)

### **OFFRE ET AVANTAGES**

- Contrat à durée indéterminée à temps plein, clause résolutoire liée au subside
- Possibilité de formation continue sur le terrain
- Prise en charge des frais de déplacement
- Régime congé attrayant
- Chèques-repas
- Horaire flexible
- Assurance hospitalisation collective
- Service social collectif (indemnités, primes lors d'événements)
- Reconnaissance de l'expérience professionnelle
- Possibilité de télétravail + indemnité
- Échelle barémique C (min. 29.015 € brut/an sans expérience / min. 32.209 € brut/an 5 ans d'expérience)

**Vous êtes désireux de vous investir pleinement dans des actions innovantes et d'apporter une valeur ajoutée à nos projets sociaux ?**